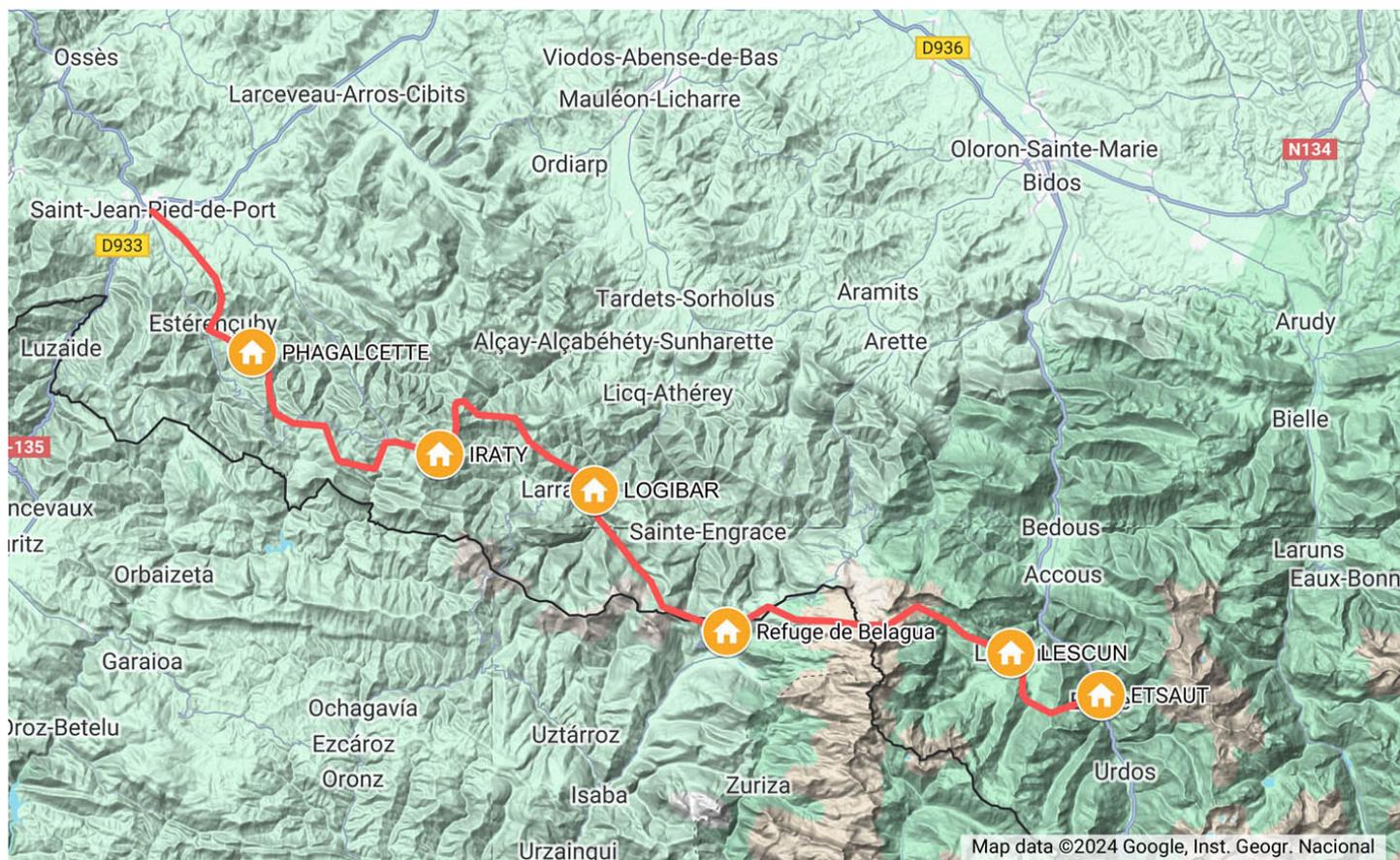


FICHE TECHNIQUE | randonnée itinérante accompagnée | 7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche

La deuxième partie de la grande traversée des Pyrénées permet la découverte de deux terres pyrénéennes singulières : le Pays Basque et le Béarn. Depuis St Jean Pied de Port, nous nous approcherons progressivement des premiers sommets de plus de 2 000 mètres d'altitude. À travers de vastes et magnifiques estives vous accèderez tout d'abord à l'immense forêt d'Iraty après avoir découvert le curieux site préhistorique des cromlechs d'Occabé. Puis au départ du col Bagargui, haut lieu de passage pour les oiseaux migrateurs d'Europe, vous partirez à l'assaut du Pic d'Orhy (2017m), toit du Pays Basque à la vue fantastique. Vous pénétrerez alors en Haute Soule et irez à la découverte des impressionnantes gorges d'Holzarté et la célèbre passerelle suspendue au-dessus du vide. La suite du parcours fait ensuite son entrée dans le Béarn et aborde des paysages lunaires surréalistes culminant au Pic d'Anie, sommet emblématique du secteur à 2 504 m d'altitude. Enfin, vous rejoindrez Lescun et son merveilleux cirque aux allures de Dolomites avant d'atteindre le village d'Etsaut, en vallée d'Aspe, porte du célèbre Parc National des Pyrénées.



Itinéraires donnés à titre indicatif.

DATES

De juin à août

PROGRAMME JOUR PAR JOUR

Jour 1 : De Saint Jean Pied de Port à Phagalcette

Après avoir quitté la capitale de la Basse Navarre, vous vous rapprocherez de collines en collines, des premiers petits sommets des Pyrénées-Atlantiques, en direction de l'est. L'itinéraire franchit tout d'abord le village de Caro, puis le col d'Handiague, et ses 587m d'altitude, d'où vous pourrez admirer la haute vallée de la Nive, avant d'amorcer une descente en lacets vers Estérençuby. Vous remonterez alors sur le plateau verdoyant de Phagalcette et constaterez une empreinte basque bien marquée.

Dénivelé : + 900 m, - 450 m / Distance : 16 km / Durée : 6 h

Jour 2 : De Phagalcette à Iraty

L'étape du jour revêt un caractère sportif du fait de sa distance, associée à la topographie tourmentée de la randonnée. En effet, l'itinéraire franchit plusieurs cols avec une diversité de paysages enchanteurs. A travers des beaux et vastes plateaux de pâturages aux vues bien dégagées, vous atteindrez le magnifique site des Cromlechs d'Occabé, monument préhistorique de pierres plantées en terre et disposées en cercle. Depuis ce dernier, vous pénétrerez dans la forêt d'Iraty, plus grande hêtraie d'Europe à cheval entre France et Espagne. Puis vous rejoindrez les chalets d'Iraty au col de Bagargui.

Dénivelé : + 1 420 m, - 700 m / Distance : 21 km / Durée : 7 h 30

Jour 3 : D'Iraty à Logibar

Au départ des chalets d'Iraty et du col Bagargui, haut lieu d'observation de la migration des oiseaux, l'étape du jour propose un magnifique parcours de crête. Vous réaliserez ainsi l'élégante ascension du majestueux pic d'Orhy (2017m), point culminant du Pays Basque et premier sommet dépassant les 2000m d'altitude en venant de l'Océan. Par beau temps, vous profiterez d'une splendide vue entre Pays Basque et Béarn avec l'empreinte de la forêt d'Iraty toujours présente. Via une longue descente, vous rejoindrez ensuite Logibar via Larrau, petit village traditionnel et accueillant de la Soule.

Dénivelé : + 800 m, - 1 500 m / Distance : 18 km / Durée : 7 h

Jour 4 : De Logibar au refuge Belagua

Depuis Logibar, vous partez en direction du canyon d'Holzarté et sa fameuse passerelle, l'un des sites les plus spectaculaires des Pyrénées occidentales. Après avoir traversé la passerelle suspendue 150m au-dessus du vide, l'itinéraire quitte le GR10, prend de l'altitude et rejoint d'agréables pâturages sauvages. Après avoir ondulé dans les agréables prairies bordant la frontière, le paysage change. La montagne s'élève, le Pays Basque est désormais derrière vous, et le Béarn vous tend les bras en rejoignant le refuge Belagua versant espagnol.

Dénivelé : + 1 650 m, - 650 m / Distance : 17 km / Durée : 7 h30

Jour 5 : Du refuge Belagua à Lescun

Le début de l'étape se déroule à travers un fantastique paysage karstique. Après avoir rejoint le col d'Anaye, situé sur la frontière et sur la ligne de partage des eaux pyrénéenne, le parcours passe sur le versant Sud du Pic d'Anie, premier grand sommet pyrénéen depuis l'océan, culminant à 2504m. Après avoir traversé le vallon d'Anaye et le beau plateau de Sanchèse et ses cascades, la randonnée s'achève dans le cirque de Lescun qui constitue un des plus beaux sites des Pyrénées Occidentales.

Dénivelé : + 750 m, - 1 250 m / Distance : 19 km / Durée : 7 h

Jour 6 : De Lescun à Etsaut

L'étape du jour quitte le cirque dolomitique de Lescun via le joli village du même nom. Vous traverserez ainsi une succession de villages de piémont avec de très belles vues sur le cirque, au milieu d'espaces de pastoralisme et de traditions ancestrales. Vous rejoindrez plus loin le plateau de Lhers, véritable havre de paix perché à 1000 mètres d'altitude au cœur de la Vallée d'Aspe. Puis vous franchirez le col de Barrancq afin de gagner le village d'Etsaut, porte du Parc National des Pyrénées, en bordure du Gave d'Aspe.

Dénivelé : + 850 m, - 1 150 m / Distance : 16 km / Durée : 6 h

Jour 7 : Fin de séjour à Etsaut

Fin de séjour à Etsaut après votre petit déjeuner.

► Nota bene

La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

L'accompagnateur peut décider de modifier les parcours décrits plus haut (cas de force majeure, conditions météo, nombre et/ou niveau des participants, etc.). Dans tous les cas, ayez confiance car ces éventuelles modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité ou votre confort.

ACCÈS

Rendez-vous : Le jour 1 à 9 h à Saint Jean Pied de Port au départ de la randonnée avec votre accompagnateur : Briefing sur le séjour, remise de votre pique-nique de la journée et dépose de vos bagages au transporteur. Nous vous contacterons quelques jours avant le séjour afin de vous préciser le lieu exact de rendez-vous. En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : le samedi après le petit-déjeuner à Etsaut (64).

Comment rejoindre St Jean Pied de Port :

- Par le train : Nombreux trains TER au départ des principales villes en direction de Bayonne puis de Saint Jean Pied de Port (<https://www.oui.sncf>)
- Par la route : Autoroute A 63 Sortie Bayonne puis 50 km (D 932) / Autoroute A 64 Sortie Salies de Béarn puis 60 km (D 933) / Autoroutes A15 A 63 Sortie Bayonne puis 50 km (D 932)

Arriver la veille :

Plusieurs hôtels se trouvent à St-Jean-Pied-de-Port. Réservation à l'avance par vos soins.

Parking véhicule:

- Parkings à St-Jean-Pied-de-port :

Possibilité de garer le véhicule dans le village gratuitement.

- Parkings à Etsaut :

Place de l'Eglise, en face de la Mairie.

Si vous laissez votre véhicule durant toute la durée de votre séjour merci de vous renseigner auprès de l'office du tourisme pour savoir si des manifestations (fêtes, marchés...) seront organisées sur votre lieu de stationnement.

Comment quitter Etsaut :

Bus d'Etsaut à Bedous (ligne Canfranc – Bedous). Train TER de Bedous à Pau. De Pau, correspondances pour plusieurs villes : Toulouse, Bayonne, Bordeaux...

Comment rejoindre St Jean Pied de Port depuis Etsaut :

Bus d'Etsaut à Bedous (ligne Canfranc – Bedous). Train TER de Bedous à Pau. Train TER de Pau à Bayonne. Train TER de Bayonne à St Jean Pied de Port.

Il est fortement conseillé de vous rendre en train sur votre séjour pour éviter les retours au point de départ pour récupérer votre véhicule, car les trajets peuvent s'avérer très longs et mal desservis ou bien coûteux si vous choisissez de revenir en taxi. Si toutefois vous choisissez de venir en voiture, nous vous conseillons de laisser votre véhicule le premier jour au point d'arrivée et de rejoindre votre lieu de départ du séjour car vous aurez le temps de faire le trajet et vous ne serez pas fatigués par votre semaine de randonnée.

HÉBERGEMENT & REPAS

- 4 nuits en gîte d'étape en dortoir partagé les jours 1, 3, 5 et 6 ;
- 1 nuit en chalet de montagne en dortoir partagé le jour 2 ;
- 1 nuit en refuge de montagne en dortoir partagé le jour 4.

Nuit en gîte d'étape

C'est dans de petits dortoirs que vous dormirez, équipés de matelas, couvertures et oreillers. Ce que le gîte perd en confort, il le gagne en chaleur, en ambiance familiale et en convivialité. Soirées animées en perspective... Le linge de toilette n'est pas fourni.

Nuit en refuge de montagne

Ils sont placés dans des sites insolites et sauvages, dans une nature vierge de toute pollution et urbanisation. Randonnées fait son maximum pour vous loger dans des refuges équipés de douches et de sanitaires. Le linge de toilette n'est pas fourni. Les dortoirs sont équipés de matelas, couvertures et oreillers.

Séjour en pension complète (dîner + petit-déjeuner + pique-nique). Les boissons ne sont pas comprises.

Les pique-niques du midi seront préparés par nos hôtes du jour. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

NIVEAU 4/5

En moyenne chaque jour : 1 100 m de dénivelé positif et 7 heures de marche effectives. Terrain : bons sentiers, le terrain est varié mais souvent rocheux. : Rythme de montée : 350 m dénivelé à l'heure.

Dénivelé positif maximum : + 1 500 m

Dénivelé total en montée : + 6 670 m

Dénivelé total en descente : - 5 990 m

PORTAGE & TRANSPORT DES BAGAGES

Portage des affaires personnelles pour la journée de marche. Les bagages sont transportés par véhicule entre les étapes. Prévoir un bagage suiveur facilement maniable de 10 kg maximum (cf. nos conseils sur l'équipement).

GROUPE

4 à 11 personnes.

La vie de groupe demande parfois de la tolérance, de la patience, un peu de discipline et beaucoup d'humour ! Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Si vous habitez une région à la gastronomie réputée (ou non), pourquoi ne pas apporter un échantillon de votre terroir à déguster ensemble !

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'Etat) spécialiste de la culture locale.

Tous nos accompagnateurs sont des professionnels passionnés, natifs ou résidant depuis longtemps dans les Pyrénées. Ils sauront vous faire partager ou rencontrer une culture, une histoire, un berger ou un vigneron... un pays. Au détour d'un chemin (ou parfois hors sentier), ils vous feront découvrir l'isard ou le vautour, l'oursin, le cèpe ou la girolle à déguster, la grotte cachée à visiter...

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le bagage suiveur

Pour les affaires qui suivent entre les hébergements, prévoir un seul bagage suiveur (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le couchage en dortoir

- Drap de sac ou drap cousu type "sac à viande" (couvertures fournies)
- Nécessaire de toilette, serviette
- Bouchons d'oreille
- Lampe de poche ou frontale

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée (+/- 30 litres).

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)

Le pique-nique

- Gobelet ou quart

- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décolent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Pantalon pour la marche, short, tee-shirt (privilégiez des matières respirantes)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Maillot de bain (baignade sous votre propre responsabilité)
- Bonnet de bain
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie...

Et pourquoi pas :

- Bâtons de marche télescopiques qui favorisent la stabilité et soulagent les articulations
- Guêtres ou "stop-tout" très efficaces par temps de pluie ou simplement dans l'herbe humide

CONSEILS DE LECTURE

- *Dictionnaire des Pyrénées de André Levy*
- *Les Pyrénées de Claude Dendaletche*
- *La grande flore illustrée des Pyrénées de Marcel Saule*
- *L'irréductible phénomène basque de Philippe Oyhamburu*
- *Légendes et récits populaires du Pays Basque de J.-F. Cerquand*
- *Artzainak de Jacques Blot*
- *Histoire du peuple basque de M. Davant*
- *Histoire générale du Pays Basque de M. Goyhenteche*

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant (hors primes d'assurances)

:

- à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
- de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
- de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
- de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
- de 13 à 8 jours : 70 % du prix total du séjour ;
- de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix total du séjour ;
- la veille ou le jour 1 du séjour : 100 % du prix total du séjour.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle vous sera facturé.

Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

ASSURANCES

À l'inscription, vous pouvez souscrire à une assurance optionnelle facultative (assistance/rapatriement, annulation, interruption de séjour) qui s'ajoute au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet www.randonades.com. Cette assurance ne peut prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

L'assurance assistance / rapatriement

RESPONSABILITÉ

Les renseignements indiqués sur nos fiches techniques sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur. Randonades se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme, directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.